

Tableaux Économiques de

L'ARTISANAT

2019



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

Édito

L'édito des Tableaux Économiques de l'Artisanat me donne chaque année l'occasion de mettre en évidence la place de l'artisanat dans l'économie réunionnaise. Au travers d'une série d'indicateurs illustrés et commentés, vous découvrirez au fil des pages les principaux faits et chiffres de l'exercice écoulé qui alimenteront vos réflexions.

Il faut en convenir les artisans apportent une réelle valeur ajoutée à notre île. Composées en majorité d'établissements de moins de 10 salariés, les structures artisanales constituent une véritable force collective sur le plan macro-économique. En effet, avec 20 050 entreprises et 28 400 salariés et apprentis, l'artisanat est un acteur important de la vie locale :

- une entreprise réunionnaise sur trois est une entreprise artisanale ;
- près d'un salarié sur cinq du secteur marchand travaille dans l'artisanat ;
- plus de la moitié des jeunes réunionnais qui ont choisi l'apprentissage comme voie d'insertion professionnelle sont formés par des artisans ;
- un volume d'affaires qui excède largement celui du tourisme ou de l'agriculture.

Une version numérique des Tableaux Économiques de l'Artisanat est également disponible sur le site www.artisanat974.re

Bonne lecture à tous.

Bernard PICARDO
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Réunion



OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Responsable de service :

Nadjib VALI

Chargé d'enquêtes :

Dany PAUSÉ

42 rue Jean Cocteau - BP 10034

97491 Sainte-Clotilde Cedex

Tél. 0262 21 04 35

www.artisanat974.re

Courriel :

nadjib.vali@cma-reunion.fr

Crédit photo :

© Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de La Réunion

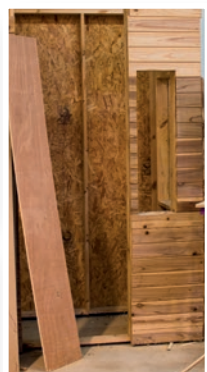
Mise en page et création :

D. Zopire URMA Ouest

Imprimerie :

Color Print - Octobre 2020

Sommaire



- 04 L'artisanat dans l'économie réunionnaise
- 05 Les entreprises par domaine d'activités
- 06 Les créations et fermetures d'entreprises
- 07 La pérennité des entreprises
- 08 L'artisanat dans les territoires
- 10 Le profil des dirigeants
- 12 L'investissement
- 13 L'emploi
- 14 L'apprentissage

Sources de données

Les informations et données des Tableaux Économiques de l'Artisanat proviennent des sources suivantes :

- le Répertoire des Métiers : tenu par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, il recense les entreprises qui exercent une activité artisanale, et comporte différents renseignements signalétiques sur l'entreprise et son dirigeant : activités exercées, localisation géographique, statut juridique, ancienneté, âge, genre et qualification du dirigeant, mouvements d'entreprises, etc.
- les enquêtes annuelles de conjoncture : réalisées auprès d'un panel de 260 entreprises constitué selon la méthode du sondage aléatoire simple, elles fournissent des données notamment sur l'évolution de l'activité et de l'investissement.
- l'exploitation des données issues de différentes sources statistiques : Sirène (INSEE) ; Acoff (URSSAF) ; Rapport annuel de l'IEDOM ; URMA (apprentissage).

L'ARTISANAT

DANS L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE

L'appartenance d'une entreprise au Répertoire des Métiers est délimitée par les lois n°96-603 du 5 juillet 1996, celle portant le n° 2014-626 du 18 juin 2014, et le décret d'application du 2 avril 1998.

L'artisanat regroupe l'ensemble des personnes physiques ou morales employant au plus 10 salariés au moment de leur immatriculation, et réalisant à titre principal ou secondaire, une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services.

La législation consacre également l'existence d'un droit de suite qui stipule qu'au-delà de 10 salariés, le chef d'entreprise peut conserver, sous certaines conditions de qualification, son inscription au Répertoire des Métiers.

Ainsi défini, l'artisanat fait travailler dans l'île 20 050 entreprises et 28 400 salariés, soit respectivement le tiers des entreprises réunionnaises et près d'un cinquième des effectifs salariés du secteur marchand. En 2019, le chiffre d'affaires des entreprises artisanales est estimé à 2,1 milliards d'euros, soit 3 fois plus que les recettes issues du tourisme ou de l'agriculture réunionnaise. La simple inscription d'une entreprise au Répertoire des Métiers ne suffit toutefois pas pour justifier de la qualité d'Artisan. Pour bénéficier de l'appellation « Artisan », 3 critères cumulatifs doivent être respectés : le dirigeant doit être inscrit au Répertoire des Métiers, exercer lui-même le métier, et être obligatoirement détenteur d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle.

CHIFFRES CLÉS 2019 LE POIDS ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT

48 450

EMPLOIS

soit 16% de la population active occupée

20 050

ENTREPRISES EN ACTIVITÉ

soit près d'une entreprise réunionnaise sur trois

28 400

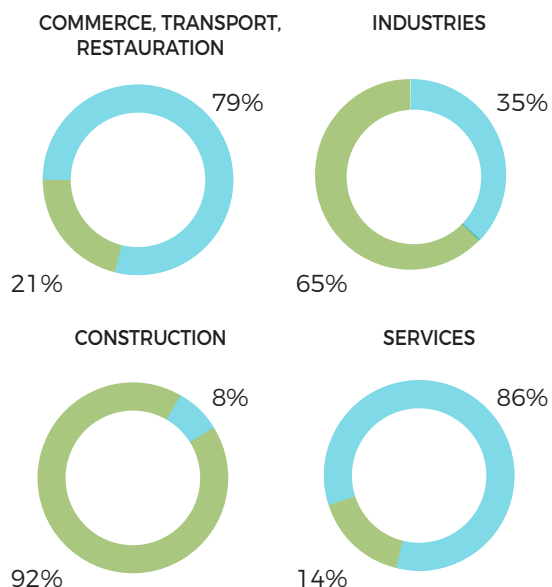
SALARIÉS

dont 1 768 apprentis

2,1

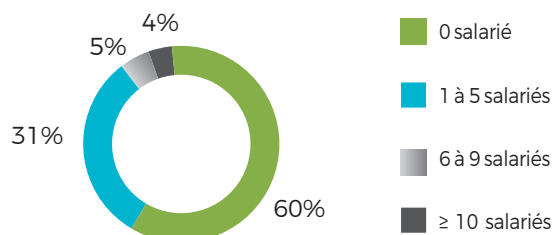
MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

POIDS DE L'ARTISANAT DANS LA DÉMOGRAPHIE DES SECTEURS D'ACTIVITÉS



Source : INSEE-REE au 1er janvier 2017. Unité : % d'entreprises
■ Artisanat - ■ Non Artisanat

STRUCTURE DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ARTISANALE



Source : INSEE au 1er janvier 2017

Lecture : 21% des entreprises du secteur commerce, transport et restauration relèvent de l'artisanat.



LES ENTREPRISES PAR DOMAINE D'ACTIVITÉS

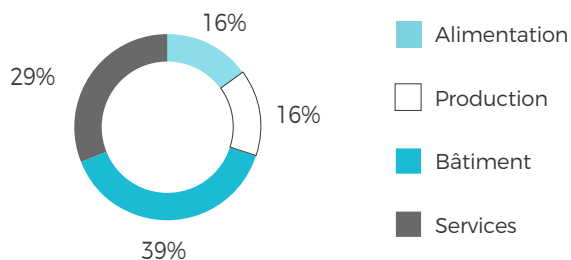
Les activités artisanales se répartissent en 4 grands secteurs. Les différents corps d'état du bâtiment, avec 39% des entreprises, en constituent le principal. Ils font travailler 7 860 entreprises, soit plus de 90% des entreprises de l'ensemble du secteur BTP de La Réunion. 37% d'entre elles interviennent dans le gros-oeuvre, 49% dans le second-oeuvre et 14% dans le terrassement.

Les services représentent 29% des entreprises artisanales, soit 5 840 unités actives. Ils rassemblent de nombreuses activités de proximité, notamment la mécanique automobile, les professions de taxiteur et d'ambulancier, la coiffure, l'esthétique, le nettoyage et la réparation de matériels électroménagers, électroniques et informatiques.

Le troisième secteur est celui de la production avec 16% des entreprises. Le travail des métaux et celui du bois en sont les deux principaux composants. On y trouve également des activités aussi diverses que la couture, la prothèse dentaire, la sérigraphie, ou encore les métiers d'art.

Enfin, suivent les métiers de bouche avec 16% des entreprises, dont les activités phares sont la boulangerie, la pâtisserie, la charcuterie, et la fabrication de glaces. Avec le développement de la restauration hors foyer, le secteur concentre un nombre d'important d'acteurs autour des spécialités de snacking, pizzerias et plats à emporter.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



Source : RM 2019

Domaines d'activités	2019
Boulangerie, pâtisserie, confiserie	524
Glaces, fromages	48
Viande, boucherie, charcuterie	219
Poissonnerie, crustacés	42
Boissons et jus	33
Transformation de fruits et légumes	143
Autres activités alimentaires	118
Restauration rapide, snacking	2 076

ALIMENTATION 3 203

Travail des métaux	645
Textile, cuir	291
Bois ameublement	285
Bois construction, charpente	303
Imprimerie, graphisme, édition	268
Horlogerie, bijouterie	165
Prothèse dentaire	79
Autres	1 111

PRODUCTION 3147

Construction	599
Réhabilitation	280
Maçonnerie	1 931
Couverture	44
Étanchéité	67
Revêtements de sols et murs	286
Plâtrerie, isolation	246
Bois, menuiserie, charpente	386
Electricité	1 053
Plomberie	409
Froid et climatisation	227
Métallerie, serrurerie	377
Peinture	603
Installation de piscines	34
Autres travaux	123
Terrassement, travaux divers	1 194

BÂTIMENT 7 859

Mécanique et services automobiles	1 384
Taxi, ambulance	704
Coiffure	992
Esthétique	709
Photographie	295
Fleuristerie	146
Nettoyage, désinsectisation	567
Réparation de matériels E.E.I.*	551
Autres services	495

SERVICES 5 843

Total entreprises artisanales 20 052

Source : RM 2019 - Unités : nombre d'entreprises actives
*E.E.I. : Electroménager, Électronique et Informatique

LES CRÉATIONS ET FERMETURES

DES ENTREPRISES

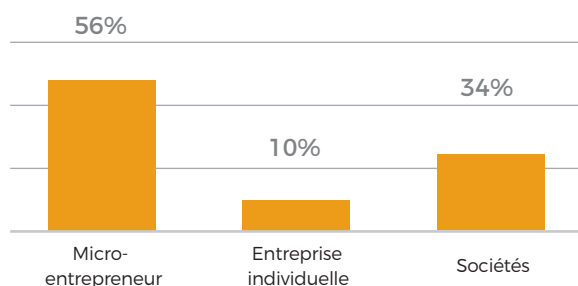
UN NOUVEL ESSOR DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

L'entrée en vigueur de nouvelles dispositions législatives, issues de la loi PACTE n° 2019-486 du 22 mai 2019, visant notamment à faciliter les créations d'entreprises, a fortement influencé cette année l'évolution du Répertoire des Métiers (RM).

En effet, en supprimant l'obligation du Stage de Préparation à l'Installation pour les personnes souhaitant s'immatriculer, la loi permet au porteur de projet de commencer son activité à sa convenance, et de choisir d'être accompagné au moment où il considère en avoir le plus besoin. Cette nouvelle règle a ainsi boosté les initiatives. Sur le même registre, la simplification des formalités a permis la régularisation de plus de 400 dossiers d'inscriptions en instance et dont le début de l'activité est antérieur à 2019. Corollaire de ces évolutions réglementaires, le nombre des immatriculations augmente de 38% cette année pour atteindre un niveau record de 2767 unités, dont 950 pour le seul secteur du bâtiment. Hors régularisation, la hausse s'élève tout de même à +18%. En matière de radiation, le volume des cessations d'activité franchit le seuil des 1500 unités, soit une progression de 3.5%, largement en deçà des 15% de 2018.

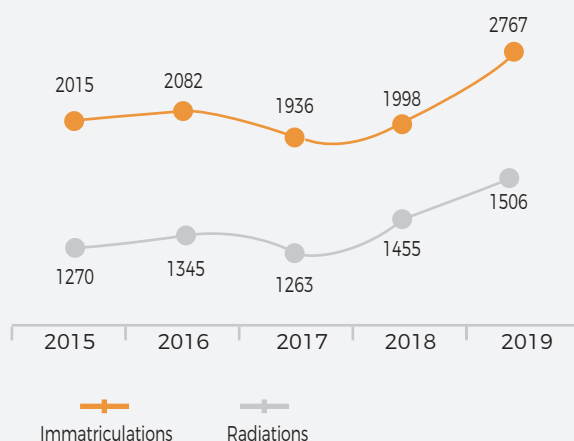
La conjonction de ces différents mouvements permet au Répertoire des Métiers d'afficher un solde net de +1261 entreprises en 2019 (+861 hors régularisations), contre +543 en 2018. Analysés selon leur statut juridique, plus de la moitié de ces nouveaux entrants (56%) relèvent du régime de la micro-entreprise et un tiers (34%) ont opté pour une structure sociétaire, le plus souvent de type SARL.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES SELON LE STATUT



Source : RM 2019

ÉVOLUTION DES CRÉATIONS ET RADIATIONS D'ENTREPRISES



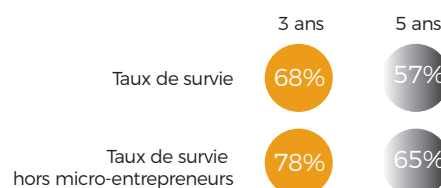
Source : RM 2019

CRÉATIONS ET RADIATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

Secteurs	Immatriculations	Radiations
Alimentation	615	292
Production	364	208
Bâtiment	950	568
Services	838	438

Source : RM 2019

PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES



Source : RM 2019



LA PÉRENNITÉ

DES ENTREPRISES

68%

DES ENTREPRISES ARTISANALES FRANCHISENT LE CAP DES TROIS ANS D'ANCIENNETÉ

Avec 2 000 entreprises créées en moyenne chaque année, le secteur des métiers accueille un flux important de nouveaux inscrits. S'il est assez facile de s'installer (certaines activités ne nécessitent qu'un investissement réduit et une qualification de niveau CAP), il n'est pas si évident d'en vivre et de profiter d'une clientèle durable.

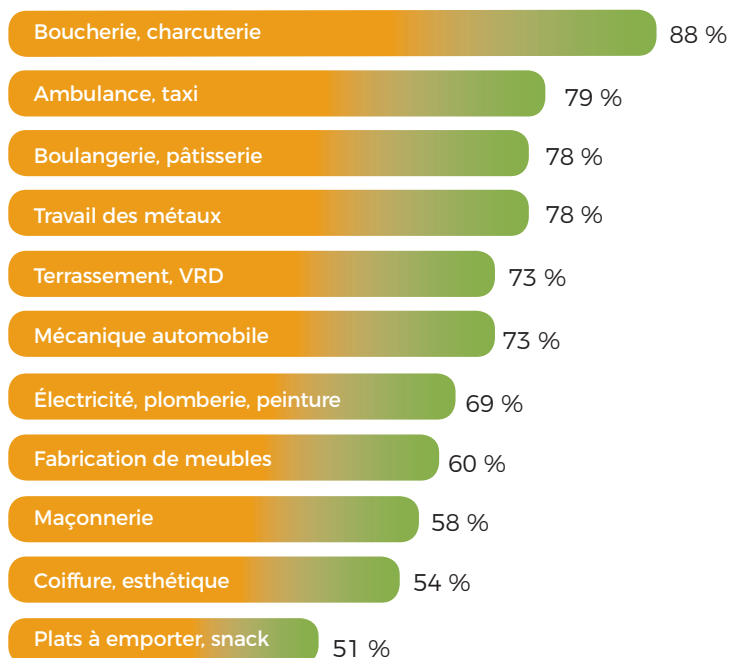
Le taux de pérennité à 3 ans des entreprises artisanales créées en 2016, approche aujourd'hui les 70%. En plaçant le curseur plus loin, les chances de survie d'une entreprise, 5 ans après sa création, passent à 57%.

Le profil du créateur, la forme juridique de l'entreprise, l'investissement initial et l'activité, influent fortement sur la pérennité de la structure. A titre d'illustration, la proportion des sociétés exerçant une activité artisanale et franchissant le cap des 3 ans d'ancienneté s'élève à 93%, alors que chez les micro-entrepreneurs, elle s'élève seulement à 55%.

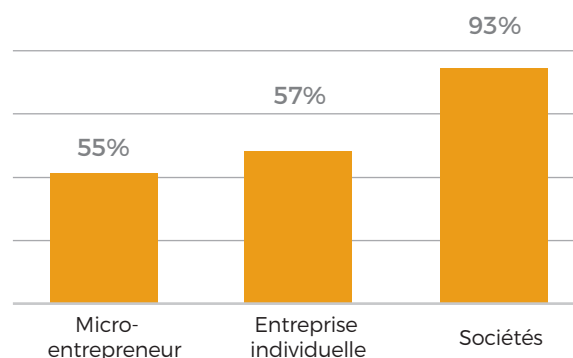
Pour les établissements qui n'ont pu maintenir le cap, les principales causes de radiation sont avant tout économiques voire judiciaires (60%). Les motifs les plus souvent invoqués pour justifier l'arrêt des affaires tiennent aux difficultés de trésorerie ou à la faiblesse des carnets de commande. Dès lors, les radiations pour raisons commerciales, consécutives à des cessions ou transformations ou même pour des motifs naturels, apparaissent somme toute secondaires.



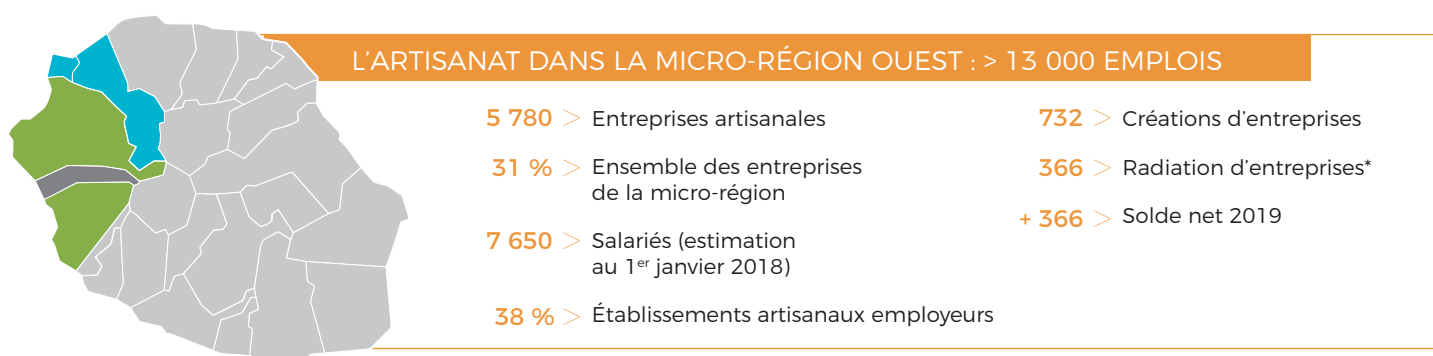
TAUX DE SURVIE DES ENTREPRISES À 3 ANS PAR ACTIVITÉ



TAUX DE SURVIE DES ENTREPRISES À 3 ANS SELON LE STATUT



L'ARTISANAT DANS LES TERRITOIRES



Légende évolution du nombre d'entreprises 2019 / 2018 ■ > 50 entreprises ■ 26 - 50 entreprises ■ 5 - 25 entreprises ■ < 5 entreprises

Sources : INSEE/ACOSS - RM 2019. Données emplois estimées.

Avertissement : le nombre d'entreprises par commune correspond au nombre total d'entreprises inscrites au Répertoire des Métiers. Leur addition excède le nombre d'entreprises actives, en ce sens où elle inclut tous les établissements indépendamment de leur situation (suspension temporaire, adresse postale erronée, procédures collectives en cours). *Y compris radiations d'office



ENTREPRISES PAR COMMUNE 2018 - 2019

Commune	2019	2018	Évolution 2019-2018
St-Denis	3 299	3 130	+ 169
Ste-Suzanne	514	455	+ 59
Ste-Marie	825	785	+ 40
St-Paul	2 948	2 768	+ 180
St-Leu	1 056	953	+ 103
Possession	741	695	+ 46
Port	835	803	+ 32
Trois-Bassins	201	185	+ 16
Tampon	2 262	2 081	+ 181
St-Pierre	2 402	2 226	+ 176
St-Louis	1 183	1 120	+ 63
Etang Salé	484	427	+ 57
St-Joseph	812	768	+ 44
Avirons	269	238	+ 31
Petite Ile	314	285	+ 29
Entre-Deux	177	162	+ 15
St-Philippe	85	77	+ 8
Cilaos	97	93	+ 4
St-Benoît	804	730	+ 74
St-André	1 766	1 704	+ 62
Pl. des Palmistes	161	147	+ 14
Salazie	146	142	+ 4
Ste-Rose	105	103	+ 2
Bras Panon	325	325	0

Légende évolution du nombre d'entreprises 2019 / 2018 ■ > 50 entreprises ■ 26 - 50 entreprises ■ 5 - 25 entreprises ■ < 5 entreprises

Sources : INSEE/ACOSS - RM 2019. Estimations emplois.

Avertissement : le nombre d'entreprises par commune correspond au nombre total d'entreprises inscrites au Répertoire des Métiers. Leur addition excède le nombre d'entreprises actives, en ce sens où elle inclut tous les établissements indépendamment de leur situation (suspension temporaire, adresse postale erronée, procédures collectives en cours).

Pour plus de précision, consultez nos fiches Atlas



LE PROFIL

DES DIRIGEANTS

Sur les 20 050 entreprises en activité, 22% sont dirigées par des femmes et 78% par des hommes. Cette proportion peut apparaître modeste. Toutefois de plus en plus de femmes prennent des initiatives en matière de création d'entreprises. En 2019, 30% des entreprises nouvellement créées étaient le fait d'une personnalité féminine.

L'âge moyen des chefs d'entreprise dans le secteur des métiers s'élève à 46 ans.

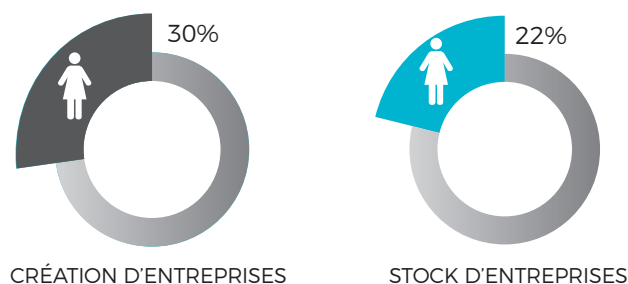
Les hommes sont en moyenne de 3 ans plus âgés que les femmes, respectivement 47 ans et 44 ans. 39% des dirigeants ont plus de 50 ans, dont 12% plus de 60 ans. A l'opposé, la part des jeunes de 18 à 25 ans ne représente que 2%. Compte tenu de la tranche d'âge supérieure, une entreprise artisanale sur dix est potentiellement transmissible dans les 5 prochaines années.

En matière d'enseignement général, la part des artisans titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur s'établit à 25%. Des cursus scolaires centrés sur des études courtes, et ce dans une perspective d'insertion rapide dans la vie active, expliquent pour une large part ce niveau relativement modeste. Bien que ne représentant qu'un cinquième de la population artisanale, les femmes, avec un taux de diplômées devançant assez largement leurs collègues masculins (23%).

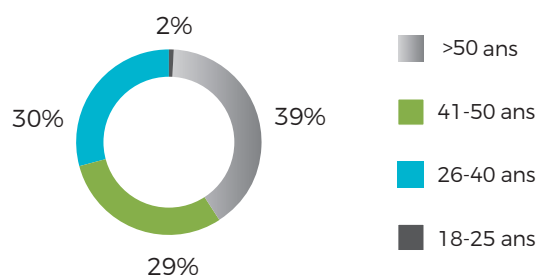
Sur le plan de l'enseignement technique, 23% des artisans sont titulaires d'un Brevet Professionnel ou d'un diplôme technique supérieur, et 41% disposent d'un diplôme de Niveau V de type CAP.



PRÉSENCE FÉMININE



ÂGE DES DIRIGEANTS

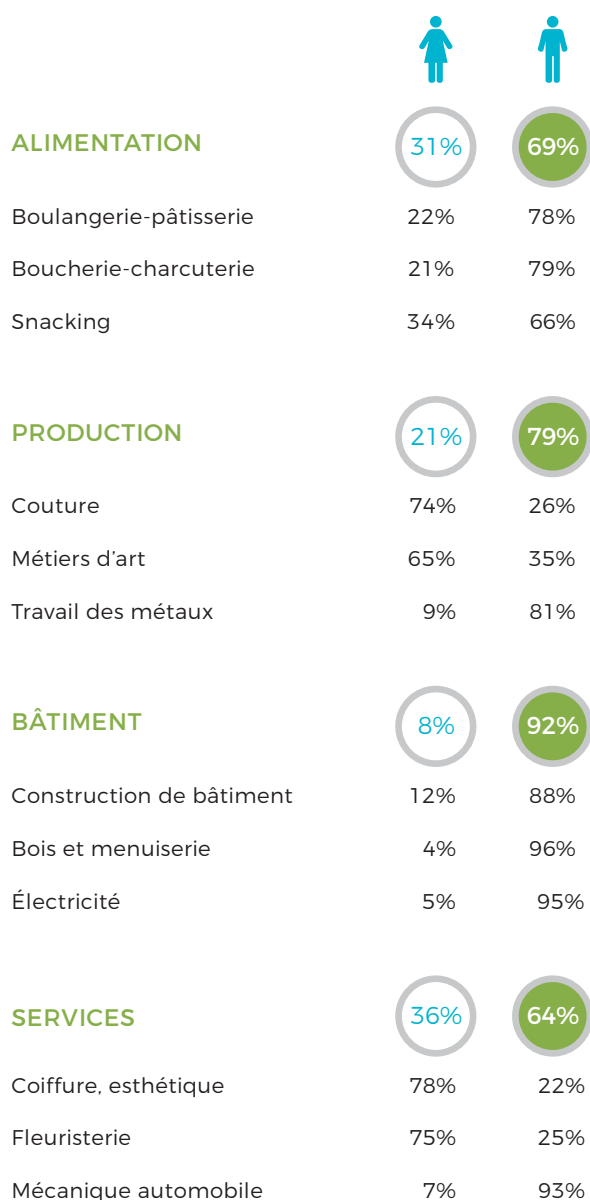


QUALIFICATION DES DIRIGEANTS



Source : RM 2019 - unité : % des dirigeants

PROPORTION FEMMES - HOMMES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



Source : RM 2019

FOCUS SUR LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ARTISANAT

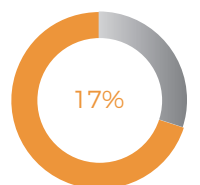
Bien que seulement 2 entreprises artisanales sur 10 soient dirigées par des femmes, ces dernières se retrouvent dans tous les secteurs d'activité. Il n'y a plus de domaines réservés à la gent masculine, y compris par exemple dans les métiers du bâtiment traditionnellement « réservés » aux hommes. La dernière décennie a d'ailleurs bousculé les idées reçues : on voit de plus en plus de femmes prendre des initiatives en matière de création d'entreprises. Ce phénomène remet ainsi en cause progressivement le poids des traditions, les conservatismes sociaux et familiaux. Les femmes sont particulièrement nombreuses dans le textile (couture), dans les services (coiffure, esthétique) et les métiers d'art (travail des bijoux, décoration florale), où leur nombre excède celui des hommes. A une moindre mesure, c'est aussi le cas dans les activités de bouche : snacking, transformation de fruits et légumes, pâtisserie. A contrario, leur présence reste très marginale dans les métiers du gros-œuvre et du second-œuvre.

Plus largement la présence féminine dans le secteur est confortée par des dispositions réglementaires qui permettent aux femmes d'artisans de disposer d'un statut spécifique qui est celui de « conjointe-collaboratrice ». Il s'agit d'un statut qui permet au conjoint d'artisan de prendre en charge de manière ponctuelle, l'organisation administrative ou la comptabilité dans les entreprises individuelles. Aussi, la proportion des femmes qui concourt à la réussite de l'entreprise artisanale est donc plus importante que ne laissent entrevoir les seules données statistiques.



L'INVESTISSEMENT

PART DES ENTREPRISES AYANT INVESTI



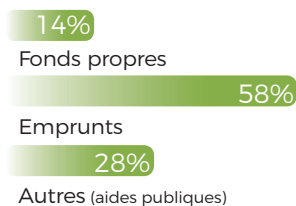
Toutes Entreprises

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN HAUSSE

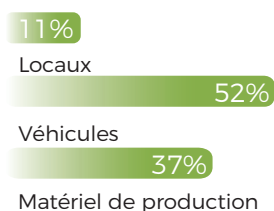
Comparativement à 2018, les artisans ont été en proportion moins nombreux à investir cette année : soit 17% contre 30% sur l'exercice précédent. Les efforts d'investissement sont fortement corrélés à la taille des entreprises. Chez les artisans employeurs, ils s'élèvent à 26% et plafonnent à 11% pour les chefs d'entreprise travaillant seuls.

Fort heureusement, les sommes injectées dans les programmes de modernisation des équipements n'ont pas faibli. Elles atteignent même un niveau assez élevé excédant les 130 millions d'euros. 37% de ces opérations concernent l'investissement productif et 11% l'immobilier d'entreprises en acquisition ou en rénovation des locaux. Le montant de l'investissement moyen par entreprise est de l'ordre de 38 K€. Analysés en détail, les résultats montrent que les initiatives ont été plus fréquentes dans l'alimentation et les services (plus d'une entreprise sur trois), alors que dans le bâtiment, moins d'un artisan sur cinq a investi.

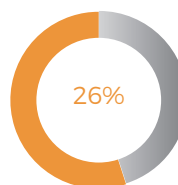
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



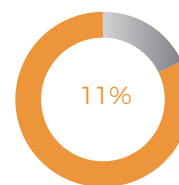
INVESTISSEMENTS PAR NATURE EN % D'ENTREPRISES



INVESTISSEMENT PAR PROFIL D'ENTREPRISES

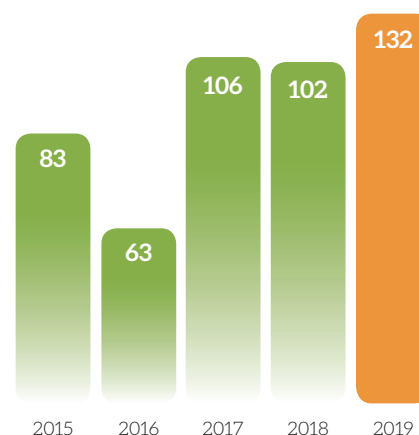


Employeurs



Chefs d'entreprise travaillant seuls

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS (EN MILLIONS D'EUROS)



S'agissant des modalités de financement des investissements, les entrepreneurs continuent de mobiliser les concours bancaires. En passant de 56% à 58%, la part de ce financement externe augmente de 2 points entre 2018 et 2019. C'est aussi le cas des aides publiques, dont la part progresse de 23 points cette année. De fait, le recours aux fonds propres diminue (-15%) pour s'établir à 14%.

Interrogés sur leurs intentions pour l'année à venir, seuls 9% des chefs d'entreprise signalent un projet d'investissement.

Source : Enquête de conjoncture 2019



L'EMPLOI

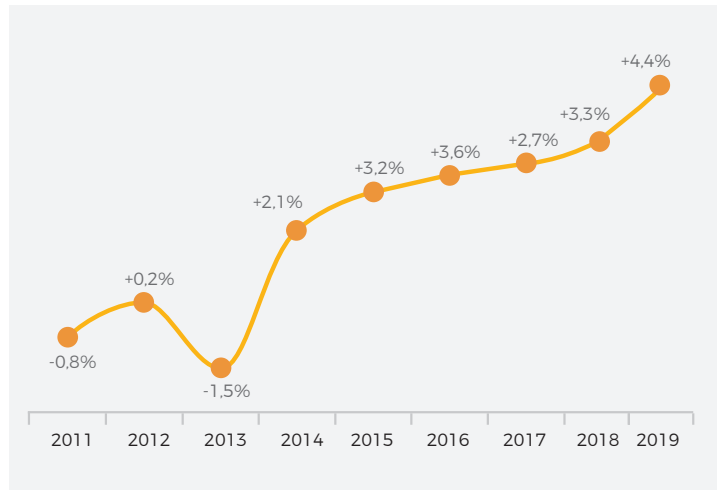
NOUVELLE PROGRESSION DE L'EMPLOI

Le nombre d'actifs dans le secteur des métiers continue de croître. En passant de 46 395 en 2018 à 48 450 cette année, plus de 2000 emplois nets ont été créés, ce qui porte à 4,4% son taux de croissance en 2019. La courbe de l'emploi est ascendante de manière continue depuis 2014. Cette évolution est liée aux nombreuses créations d'entreprises et à un nouvel essor de l'auto-entrepreneuriat qui a atteint au cours de ces 12 mois écoulés un pic. Les emplois salariés progressent également, mais à un rythme moins soutenu (+1,6%). Seuls les effectifs d'apprentis sont à l'écart de cette tendance (Cf. page suivante). Les activités de l'alimentation et du bâtiment sont celles qui ont le plus contribué aux créations d'emplois, alors que dans les services, les recrutements ont été plus timides.

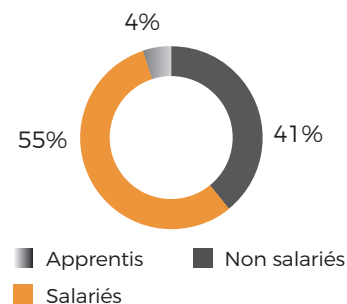
DES CONTRATS PÉRENNES

Les salariés bénéficient d'emplois pérennes pour 74% d'entre eux. Cette proportion est quasiment stable par rapport à 2018. De fait, les contrats à durée déterminée (26%) sont moins fréquents. Dans près de 9 cas sur 10, les emplois sont à temps plein. Seuls 12% des contrats relèvent du temps partiel. Les données recueillies auprès des employeurs montrent également que les niveaux de rémunération du personnel sont majoritairement proches du SMIC (63%). Néanmoins dans 28% des cas, un salaire plus attractif, compris entre 1,4 et 1,7 SMIC, est octroyé. Enfin, 9% des collaborateurs perçoivent une rémunération excédant le seuil de 1,7 SMIC.

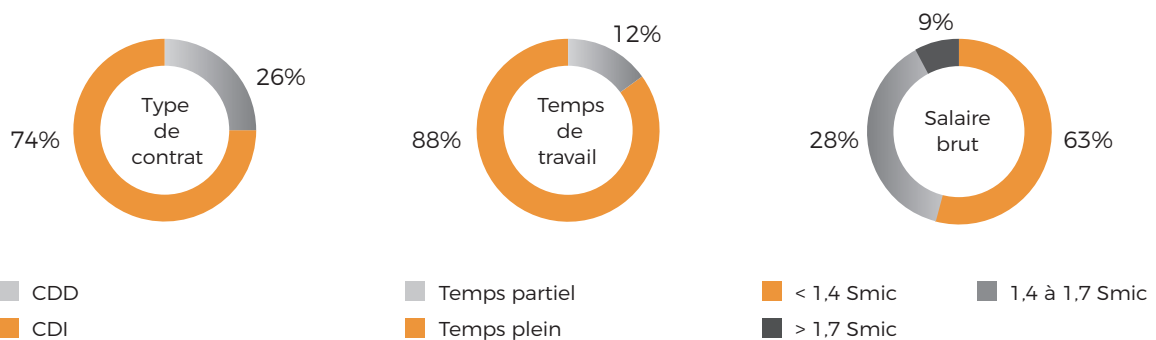
ÉVOLUTION ANNUELLE DES EMPLOIS



NATURE DES EMPLOIS



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS SALARIÉS



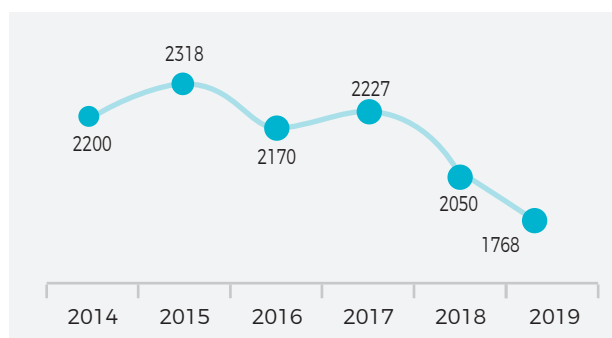
Source : Enquête de conjoncture RM 2019

L'APPRENTISSAGE

EFFECTIFS D'APPRENTIS PAR MÉTIER	2017	2018	2019
ALIMENTATION	412	402	396
Boulangerie - pâtisserie - glaces	307	305	304
Diététique	12	8	2
Boucherie - charcuterie - pizzas	93	89	90
PRODUCTION	113	89	75
Bois - ameublement	8	5	3
Textile - cuir	5	3	7
Sérigraphie - graphisme	29	22	17
Prothèse dentaire	15	15	12
Optiques - autres	56	44	36
BÂTIMENT	787	710	619
Maçonnerie	139	123	105
Plomberie - froid et climatisation	114	102	96
Peinture - plâtrerie	76	71	58
Électricité - domotique	166	121	109
Carrelage	14	15	19
Aluminerie - métallerie	147	138	128
Menuiserie bois et charpente	61	63	42
Aménagement - finition - maintenance	40	43	29
Génie civil - TP	30	34	33
SERVICES	915	849	678
Mécanique automobile	280	242	213
Coiffure	270	242	190
Esthétique	82	95	69
Photographie	3	4	3
Fleuristerie	8	10	5
Réparations E.E.I.*	67	60	19
Autres services	205	196	179
TOTAL	2 227	2 050	1 768

Source : URMA - CMAR

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'APPRENTIS



Source : URMA - CMAR

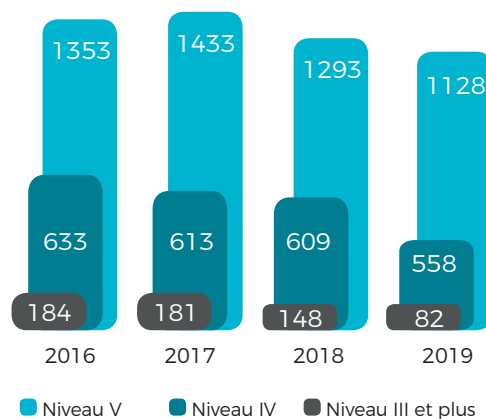
RECU DES EFFECTIFS

Pour la seconde année consécutive, les effectifs placés en apprentissage décroissent. Le dernier décompte réalisé au 31 décembre 2019 porte à 1 768 le nombre de jeunes en formation dans l'un des 5 centres de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat, soit 282 emplois de moins que l'année précédente (-13,8%). Cette baisse, la plus forte constatée depuis le début de l'actuelle décennie, affecte principalement les secteurs du bâtiment (-91 postes) et les services (-171). Dans l'alimentation et la production, le repli est plus modeste.

Ces résultats déçoivent, mais s'expliquent par une campagne d'apprentissage contrariée par les mouvements sociaux de la fin de l'année 2018, et les réformes introduites par la loi sur la « liberté de choisir son avenir professionnel » qui ont entraîné un certain attentisme dans les recrutements en alternance.

Considérées par métier, les évolutions sont assez disparates. Dans l'alimentation, les entrées en apprentissage se maintiennent chez les boulangers-pâtisseries et bouchers-charcutiers. Dans le bâtiment, les effectifs déclinent fortement dans la menuiserie bois, la maçonnerie, la peinture, et l'électricité. Du côté des services, la mécanique et les soins à la personne affichent les plus fortes baisses.

EFFECTIFS D'APPRENTIS PAR NIVEAU



Source : URMA - CMAR

2019

Observatoire Économique de l'Artisanat

Outil d'informations mis en place au début des années 90 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat avec l'aide conjointe de l'Europe, l'État et la Région, l'Observatoire Économique de l'Artisanat répond à une volonté de pallier l'absence de données économiques et statistiques sur le secteur des métiers. La comptabilité nationale n'intègre en effet pas l'artisanat en tant que secteur à part entière et les entreprises artisanales sont dispersées à la fois dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Il doit permettre également à tous ceux qui interviennent sur ce secteur (État, collectivités locales, organisations professionnelles, entreprises), d'adapter leurs politiques ou leurs stratégies à l'évolution de l'artisanat. Les objectifs poursuivis visent à mesurer le poids économique de l'artisanat, en privilégiant une approche par branche professionnelle, cerner l'évolution des marchés des artisans et déterminer des pistes d'actions en matière d'accompagnement des TPE-PME.



Les travaux de l'Observatoire sont présentés chaque année à un Comité de Pilotage comprenant :

- l'État,
- le Conseil Régional,
- le Conseil Départemental,
- l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques,
- le Comité Régional pour l'Information Économique Sociale de La Réunion,
- l'Observatoire Régional pour l'Emploi et la Formation,
- l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer,
- la Cellule Économique Régionale du BTP.



Ce programme d'actions bénéficie du soutien de l'Union Européenne et de la Région Réunion

Publication éditée par
la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion

Téléchargeable sur www.artisanat974.re

